COmité de DÉfense et de développement du RAIL de la région de Montluçon et du Val de Cher
Maison des cheminots 2, rue Chantoiseau . 03100 MONTLUÇON
CODÉRAIL Val de Cher, 12 rue du vert galant 18400 Saint Florent sur Cher
Association loi de 1901 immatriculée W031001118 enregistrée à la sous préfecture de Montluçon
SIRET : 847 588 068 000 19
http://coderail.free.fr/

Montluçon, le 15 juillet 2022,

Monsieur Renaud LAGRAVE
Vice Président transports
Région Nouvelle Aquitaine
14 rue François de SOURDIS
33077 BORDEAUX cedex

Monsieur le Vice-Président,

Lors du comité de ligne tenu à La SOUTERRAINE le 23 juin dernier que nous avons suivi par visioconférence, nous n'avons pu intervenir malgré une demande de parole exprimée très tôt. Aussi, c'est par écrit que nous vous faisons part de notre mécontentement.

A la lecture de la grille horaires du service 2023 de la ligne 25, nous constatons :

- La suppression de la desserte du samedi (Limoges 10h11, Montluçon 12h01),
  celles du dimanche (Limoges 11h15, Montluçon 13h11),
  (Montluçon 15h46, Limoges 17h46), avancée à 15h06, 17h14,
  et (Montluçon 18h40, Limoges 20h48).

- Le changement d'horaire de la desserte (Limoges 9h10, Montluçon 11h04) qui devient (Limoges 10h21, Montluçon 12h17).
  S'il est heureux d'avoir retardé cet horaire obligeant une correspondance de 1h16 (!) à Montluçon pour Clermont-Ferrand et Lyon, il fallait oser la réduire à 3 minutes puisque le départ de Montluçon est toujours annoncé à 12h20 !

Nous doutons de l'efficacité de la concertation entre Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes, si tant est qu'elle ait eue lieu, pour n'offrir qu'un **battement de 3 minutes entre deux trains**, rendant la correspondance tout à fait **aléatoire**.
Une correspondance de 10 minutes a pourtant déjà existé sans pour autant être effective en raison d'un **retard chronique** à l'arrivée à Montluçon.

.../

/...

À croire qu'une persistante malédiction s'abat sur cette relation dont ni l' État, ni les Régions ne veulent reconnaître le **caractère structurant de cette ligne d'aménagement du territoire**.
Il n'en demeure pas moins que les populations, confrontées aux prix du carburant, sensibles à la nécessaire diminution des gaz à effet de serre, donc enclines à utiliser le train, se considèrent totalement abandonnées.

Il ne fait décidément pas bon résider loin des métropoles ! Les Régions, jamais avares de critiques, certes justifiées, envers Paris ignorant la province, font preuve du même désintérêt envers leurs territoires périphériques.

Espérant de salutaires modifications à la grille 2023, veuillez agréer, monsieur le Vice-Président, l'expression de notre haute considération.

Le président

Christian PENAIN